

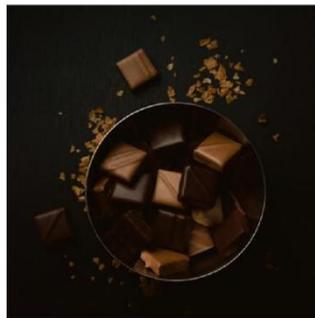
Vivez une expérience ludique et gourmande avec L'Avenir



L'Avenir vous invite à découvrir **la chocolaterie Darcis** et son **musée du chocolat**. Venez voyager aux origines du chocolat grâce à un parcours didactique de 500m<sup>2</sup> et déguster des chocolats aux différents caractères. Émerveillement et gourmandise au rendez-vous!  
La **visite** est **GRATUITE** et **exclusivement réservée aux abonnés L'Avenir**.



Jean-Philippe Darcis est sans cesse en quête d'innovations. Il collectionne les titres et est, depuis 2003, lauréat du Prix international du Chocolat belge. Il se voit donc octroyer à vie le titre d'Ambassadeur du Chocolat belge.



Glissez à l'intérieur du temple Maya, embarquez à bord de la Caravelle de Cortez et traversez les océans vers l'Europe. Plongez ensuite dans l'ambiance des premiers ateliers et des premières boutiques de confiseries du XX<sup>e</sup> siècle.



Terminez votre visite le long des ateliers de chocolaterie et observez les artisans en plein travail. La fabrication du chocolat, de la fève à la praline, n'aura plus aucun secret pour vous!

Nous vous proposons 2 visites. Choisissez la date qui vous convient le mieux :  
le jeudi 13 décembre 2018 ou le mardi 14 mai 2019.

Inscrivez-vous avant le 29 novembre sur

[www.lavenir.net/abonnes/chocolateriedarcis](http://www.lavenir.net/abonnes/chocolateriedarcis)



BPH/NOVA

# Le tableau n'est pas si rose au CPAS

À la lecture des chiffres du compte 2017, on pourrait croire que le paquebot du CPAS tient la bon can



**VITE DIT**

Subside inchangé pour les mouvements de jeunesse

« Mais le boni aurait pu se transformer en déficit. »

● Pierre-Laurent CUVELIER

**M**algré les apparences, à moins de deux semaines de la passation de pouvoir entre Christian Brotcorne et Lucien Rawart, on n'a pas assisté à l'ultime conseil communal de la mandature, mardi soir.

La dernière séance, celles des adieux des élus qui quitteront l'hémicycle communal, ce sera pour mardi prochain au terme d'un conseil très light hormis l'examen du budget 2018 du CPAS. Avant de prendre congé de l'institution sociale pour ceindre l'écharpe mayorale, le 3 décembre, Lucien Rawart a passé en revue les résultats du compte 2017 du CPAS.

**En déficit avec la cotisation de responsabilisation**

La situation financière s'avère globalement intéressante avec un boni à l'exercice propre de 98 027 € (372 287 € au global), alors que le compte 2016 ne dégagait qu'un excédent de 37 000 €. Au service extraordinaire, le ré-



Le home Henri Destrebecq, rénové et agrandi, affiche un taux d'occupation proche des 100 %.

sultat affiche en revanche un mali de 2 855 000 € en raison des crédits à reporter sur l'année 2018 et de certains marchés passés tardivement en 2017.

Le président du CPAS a exprimé sa satisfaction par rapport à la maîtrise des dépenses de personnel (- 53 000 €) qui se chiffrent à plus de 7 millions, soit 64 % des dépenses ordinaires. Hausse des recettes de prestations, de transferts, frais de fonctionnement en forte baisse..., d'autres indicateurs incitent à l'optimisme. Et pourtant, malgré ces bons chiffres, il convient de rester réaliste, tempérait M. Rawart.

« Le boni du compte 2017 se serait

transformé en déficit de 313 000 € à l'exercice propre et à 39 101 € sur base des exercices cumulés si l'on avait pu inscrire les 411 389 € de cotisation de responsabilisation à verser à l'ONSSAPL (office national de sécurité sociale des administrations). »

Cette opération n'a pas pu être effectuée eu égard au résultat budgétaire insuffisant du compte 2016 (37 000 €) et au fait que le fonds de réserves n'a plus été provisionné.

Le CPAS, qui emploie plus de 170 personnes, est aujourd'hui à un tournant de son histoire, « les travaux d'extension et de mise aux normes du home Henri Destrebecq étant dans leur phase finale. » Ce regrou-

pement des services de l'institution sociale, après la fermeture de la maison de repos du Manoir, implique des économies d'échelle non-négligeables.

Parmi les signaux encourageants, le taux d'occupation du home Destrebecq grimpe depuis 2017 et oscille désormais entre 97 et 99 %. De bon augure même si les dépenses de dette sont en nette progression (+ 248 000 €) de par les amortissements et les emprunts imputables à la reconfiguration du site Destrebecq.

Les conseillers de l'opposition PS se sont opposés au compte 2017, « par souci de conformité vis-à-vis de nos collègues du CPAS. » ■

Unque mouvement de jeunesse de l'entité bénéficiera d'un subside communal de 1 000 € en 2019. « Une réflexion avait été entamée pour modifier la répartition des subsides. Après discussions, il est apparu que le maintien d'une participation égale était plus judicieux », dit l'échevine Mélanie Lepape.

**Changer de prénom a un coût : 400 €**

L'instauration d'une redevance pour les personnes désireuses de changer de prénom est désormais une compétence communale. À Leuze, elle a été fixée à 400 €. « Cela doit rester un acte responsable », soutient le bourgmestre. Un tarif réduit (- 10 %) est prévu pour les citoyens transgenres tandis que les personnes étrangères n'ayant pas de prénom peuvent être exemptées de cette redevance. Pour modifier son nom de famille par contre, la demande doit être introduite auprès du ministère de la Justice.

**Déchets ménagers**

En matière de coûts relatifs aux déchets ménagers, la Commune a fixé le taux de couverture à 105 % (le coût véridé doit se situer entre 95 et 110 %).

**Le site alerte des pics de... chaleur**

**L**a vitrine internet de l'administration communale, qui arbore un nouveau look depuis le début de l'année, a visiblement un coup de chaud. Et ça ne fait pas beaucoup rire Christian Ducattillon qui a une nouvelle fois pointé du doigt les coquilles et autres problèmes de mise à jour du « nouveau » site de la Ville.

En faisant un petit tour dans la rubrique « actualités », telle ne fut pas la surprise du chef de file socialiste de découvrir une recommandation appelant à la prudence en raison des pics de... chaleur. « Vous imaginez mon étonnement alors que dehors, il faisait 2°C. Cette information, qui n'a pas sa place sous cet onglet, datait non pas de cette année mais de juillet 2017 », épingle-t-il.

En parlant d'actualité justement, certains événements ne le sont plus mais continuent de figurer sur le site internet.

Le mandataire de l'opposition cite notamment la page des mercredis ludiques qui renvoie vers des dates allant de février à



« Ce mercredi, on n'annonçait plus de pics de chaleur sur le site internet de la Ville, l'information ayant été retirée. »

juin 2018. Même chose pour l'annonce de la venue d'un marchand de volailles sur le marché hebdomadaire, « exprimée au futur avec sept mois de retard. »

« Par contre, personne n'a trouvé sur le site l'information que nous attendions tous pour les commémorations du centenaire de la fin de la première guerre », regrette M. Ducattillon, avant de relayer ses impressions sur son blog personnel. « C'est vraiment

désolant d'avoir un outil informatique de cette puissance, essentiel pour la communication, et des agents communaux de bonne volonté, compétents, pour finalement avoir une mauvaise conjugaison de ces atouts. »

En réponse à cette interpellation au conseil communal, le bourgmestre Christian Brotcorne a promis au conseiller de la minorité de faire remonter ces remarques au service concerné. ■ **P.-L.C.**

**Tentez de remporter**

**un lot de jeux pour enfants**

**2€**  
la participation

Envoyez le code 'jeux' suivi d'un espace, de vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse) au **6032** ou au **0905 23 261**

Concours jusqu'au 25/11/2018 à 23h59 - 1€/sms envoyé/reçu, 2€ par appel. Participation complète par SMS. 2 €. Le participant vis-à-vis est censé être traité comme valide. Un tirage au sort déterminera le gagnant qui sera ouvert personnellement. Solution et gagnant publiés sur www.leuze.net - Hébergement technique: 02022 71 12 - esat@orange.fr. Le traitement des données est soumis aux dispositions prévues par le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement no 2016/679). Notre politique de confidentialité peut être consultée sur www.leuze.net/privacy. Règlement disponible sur demande. L'aveni Advertising S.A. - service jeux interactifs - route de Hamut 38 à 5004 Bouge.